

# RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

## Travaux d'assainissement

Les travaux de rénovation de l'assainissement de la rue du Général de Gaulle débuteront le mardi 6 janvier 2026 pour une durée estimée à 4 mois.

Durant cette période, la circulation des véhicules sera interdite entre la rue du Marais et la rue de Flessingue. Seuls les riverains pourront accéder à leur domicile en dehors des horaires du chantier. Les trottoirs resteront accessibles, permettant ainsi l'accès aux commerces et les déplacements de part et d'autre du chantier.

Conscients des conséquences que cette fermeture pourra entraîner, nous avons mis au point un plan de circulation en concertation avec les services de la MEL, de la Gendarmerie, des transports publics et des communes voisines dont voici les grandes mesures :

- la circulation des poids lourds en transit sera interdite sur l'ensemble de la commune
- des itinéraires alternatifs seront mis en place pour les véhicules légers
- les arrêts de bus de la rue du Général de Gaulle seront supprimés
- les bus seront déviés par la rue du Marais (dans les deux sens de circulation)
- la rue du Marais sera placée en sens unique entre la rue Léon Blum et la rue de la Rive (sauf bus)
- la rue Léon Blum sera placée en sens unique de l'allée du Stade vers la rue du Marais
- des parkings relais seront identifiés pour vous permettre de rejoindre facilement les écoles à pied (le parking de la salle Sicot Coulon sera ouvert dès 8h00)
- une zone de stationnement à durée limitée 30 mins sera mise en place rue Roger Salengro
- la circulation des véhicules sera exceptionnellement autorisée
  - Chemin des Bas Bonniers vers la rue Pasteur
  - Rue Jules Guesde vers la rue de la Gare

Durant cette période, les commerçants resteront ouverts et accessibles. Nous comptons sur votre mobilisation en continuant à leur accorder votre confiance pour vos achats. En cas de difficultés d'accès, n'hésitez pas à les contacter pour évaluer les solutions qu'ils pourront vous proposer.

Profitons également de cette période pour repenser nos modes de déplacement en privilégiant les modes de déplacement doux et en laissant nos véhicules au garage pour les trajets intra-muros.

**Nous vous remercions pour votre collaboration et votre compréhension.**

L'Adjoint délégué aux travaux et au cadre de vie,  
**Jean-Pierre DELTOUR**

**Le Maire,**  
**Carine VANDAELE**

# RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

## Travaux d'assainissement



**A compter du 06/01/2026**